

Le 25 août un CE extra a été organisé. Pour l'occasion, Bertrand lui-même est venu nous informer sur la revente de Parkeon. Mais il n'en a guère dit plus que ce que nous avons déjà appris par la presse depuis près d'un mois... Parkeon est bien en vente et l'actionnaire ICG a mandaté le crédit Suisse pour trouver des investisseurs qui seront rencontrés dès septembre.

Bertrand a néanmoins apporté des précisions : toute forme de revente est possible (tout Parkeon ou par «morceaux»), ça peut être un financier, un industriel. Le nom de Cubic comme repreneur ne serait qu'une rumeur comme d'ailleurs tout ce qui peut être entendu en ce moment : l'acheteur ne serait pas encore connu. Si des investisseurs sont intéressés, la vente pourrait se faire fin d'année.

Enfin, il va communiquer sur ce sujet au-delà des obligations légales et au fur et à mesure. Espérons qu'il le fasse cette fois plus vite que la presse.

Nous lui avons donc proposé de nous communiquer la grille d'analyse des offres ainsi que les offres qui seront faites par les investisseurs. Il nous a répondu qu'il allait voir...

Nous avons aussi demandé, face à la certitude que lui allait toucher beaucoup d'argent à la revente, s'il y avait aussi des certitudes sur le maintien de l'emploi lors de cette revente.

Malheureusement non, nous

dit-il : « *Il n'y a aucune garantie dans ce domaine, c'est pourquoi on veut engager une démarche mobilisatrice, paritaire, ouverte pour valoriser le site de Besançon, le CV de site* ».

Voici donc notre analyse de la situation: revente, qui va gagner quoi ?

- Bertrand va toucher au moins 12M€ (COMEX et CODIR : 24 M€)
- Les salariés ont perdu leurs actions
- Augmentation nulle pendant 4 ans pour les cadres
- Aucune certitude de l'emploi des salariés : faites un CV de site !